

ALPHAPRIM rappelle SALADE COLESLAW



- Noms des modèles ou références concernés : **SALADE COLESLAW LOTS F2528605 (250g)/F2528606(500g)/F2528607(800g)/F2528608(2Kg)**
- Marque : **EMB 94073Le**
- GTIN 3665287017867 Lot F2528605 Date limite de consommation 31/10/2025
- GTIN 3665287017874 Lot F2528606 Date limite de consommation 31/10/2025
- GTIN 3665287018352 Lot F2528607 Date limite de consommation 31/10/2025
- GTIN 3665287017898 Lot F2528608 Date limite de consommation 31/10/2025
- Conditionnements : **250g/500g/800g/2Kg**
- Date début/fin de commercialisation : **du 14/10/2025 au 31/10/2025**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Zone géographique de vente : **Régions : Île-de-France**
- Distributeurs : **Magasins Marchéfrais**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence de Listeria Monocytogenes**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **vendredi 14 novembre 2025**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre